

Chambre régionale d'agriculture LFC

L'élevage **bovin viande**



L'élevage bovin viande



Une année économique exceptionnelle en élevage allaitant malgré des contraintes sanitaires accrues

La baisse tendancielle du cheptel s'accélère avec le passage de la FCO (sérotypes 3 et 8) sur le territoire qui impacte significativement la productivité des troupeaux. A l'automne, la Bourgogne-Franche-Comté voit arriver sur son sol la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) avec de lourdes répercussions dans les zones réglementées.

Malgré les préoccupations liées aux crises sanitaires répétées, l'élevage allaitant profite de nouvelles hausses des prix des animaux sur la campagne. Côté charges, la baisse du prix du carburant compense en partie la hausse de certains postes comme les concentrés et les frais vétérinaires. Les signaux favorables des marchés encouragent de nouveaux investissements permettant la modernisation des élevages.

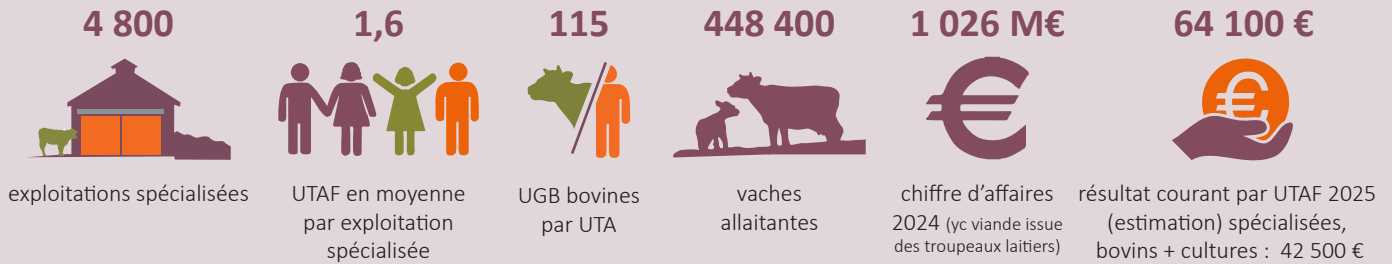
En parallèle, les conditions climatiques permettent une production fourragère hétérogène en quantité et correcte en qualité, avec la possibilité de valoriser la pousse automnale dans certains secteurs.

L'année reste marquée par la poursuite de négociations entre l'UE et le Mercosur autour d'un accord commercial dont le volet viande bovine inquiète fortement la filière.



..... L'élevage bovin viande

Les chiffres de la filière

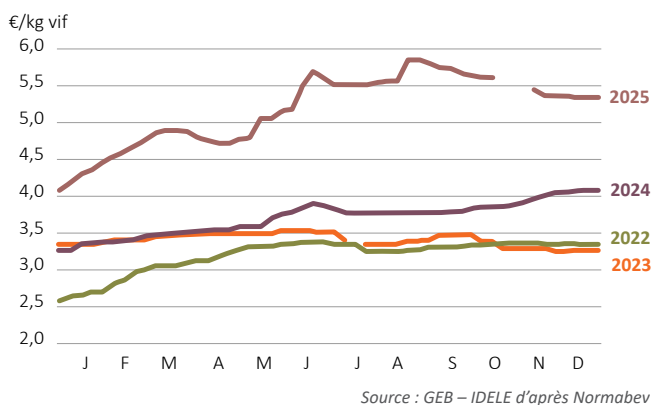


Sources : Agreste - RA 2020, SAA 2025, Compte provisoire de l'agriculture 2024, Cerfrance

Forte progression du prix des animaux

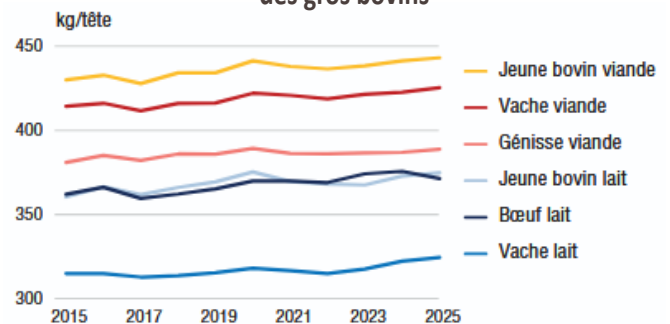
La faible offre entraîne une nouvelle hausse des cours sur les marchés des animaux maigres jusqu'à l'été, malgré un léger ralentissement lors des sorties de printemps. Au second semestre, la détection de plusieurs foyers de DNC sur le territoire freine cette dynamique. En 2025, la cotation moyenne du broutard charolais U de 450 kg s'élève à 5,16 €/kg vif soit +40 % et +1,46 € par rapport à 2024. En 4 ans, le prix du broutard a doublé.

Évolution du prix du broutard Charolais U de 450 kg



L'augmentation des prix des animaux maigres se répercute sur le marché de la viande avec une revalorisation des cours des jeunes bovins à partir de l'été. En moyenne sur l'année, le jeune bovin U enregistre une hausse de 23 %, passant de 5,48 à 6,72 € / kg carcasse. Le manque de disponibilité soutient également le cours des vaches : la cotation de la vache R progresse de plus d'un euro sur la campagne passant de 5,51 à 6,59 € / kg carcasse. Enfin, la combinaison de prix au kilo élevés et du recul du coût de l'alimentation incite les éleveurs à finir davantage les animaux, d'où un alourdissement des carcasses.

Évolution du poids de carcasse annuel moyen des gros bovins

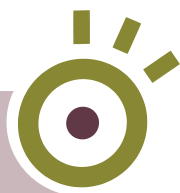


Une nouvelle année marquée par des crises sanitaires

La propagation des FCO 3 et 8 en région impacte la productivité des animaux par l'augmentation des avortements et de la mortalité des veaux. L'épidémie bouleverse le schéma d'élevage avec un étalement des vêlages et la diminution des animaux vendus.

Bien que les élevages touchés par la DNC soient principalement laitiers, les mesures prises pour endiguer la maladie ont un effet direct sur les élevages allaitants avec l'arrêt temporaire des exportations d'animaux vifs entre le 18 octobre et le 1^{er} novembre et le blocage d'animaux en zones réglementées. De même, de nombreux évènements accueillant des animaux (concours et foires) sont annulés afin de préserver les élevages.





Bovins viande
(échantillon CerFrance)

1 130 exploitations

+ 3 / 4 des élevages spécialisés :
184,5 ha - 1,44 UTA dont 0,16 salarié - 71 vêlages

+ 2 / 3 des élevages ne produisent que du maigre
L'engraissement concerne surtout les femelles.

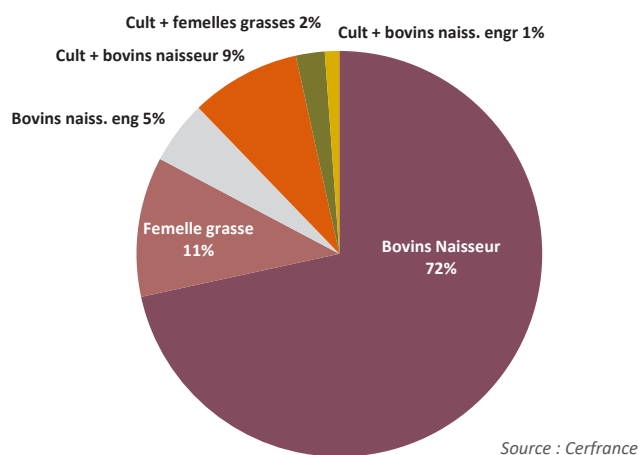
439 600 € capital d'exploitation / UTAF en 2025
chez les spécialisés, 534 300 € chez les polyculteurs-éleveurs

64 100 € de résultat courant / UTAF 2025 pour les exploita-
tions spécialisées, 42 500 € pour les polyculteurs-éleveurs



CRABFC

**Orientation des exploitations :
une majorité de naisseurs spécialisés**



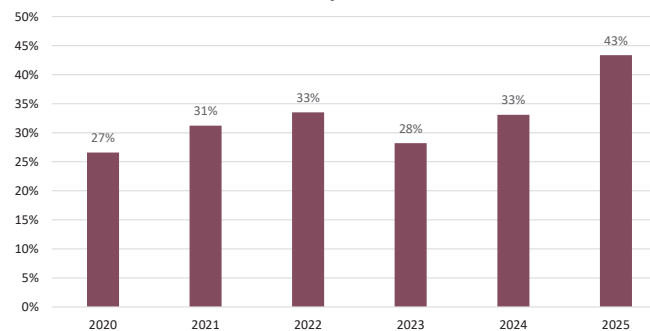
Source : CerFrance

Un niveau de rentabilité sans précédent

Le ratio EBE / Produit progresse nettement en 2025 et atteint un point haut à 43 %. Cette amélioration résulte d'un produit en hausse, dans un contexte de charges globalement stabilisées, renforçant la capacité des exploitations à générer de la richesse.

Derrière cette stabilité apparente des charges, des évolutions contrastées apparaissent selon les postes. Les charges d'alimentation et les frais vétérinaires, en lien notamment avec la dynamique d'alourdissement des animaux et l'impact de la FCO, sont en hausse. À l'inverse, les carburants diminuent, tandis que les amortissements du matériel progressent, traduisant un niveau d'investissement plus élevé.

Evolution de l'EBE / Produit sur 6 ans



Source : CerFrance

Des résultats en forte hausse en 2025

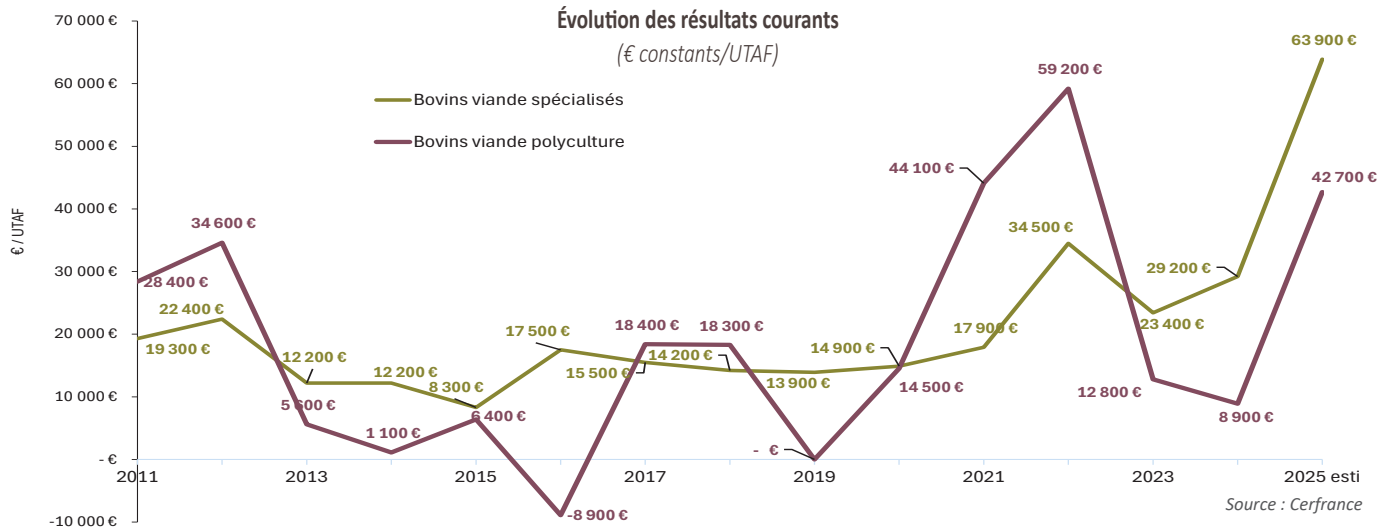
Porté par la conjoncture, le résultat courant des élevages bovins spécialisés s'établit à 64 100 € / UTAF, il dépasse l'année record de 2022, et représente près de 3 fois la moyenne de la décennie passée.

Les polyculteurs-éleveurs sont encore pénalisés par l'activité culture, dans un contexte de prix défavorable. Néanmoins, leur résultat courant progresse nettement pour atteindre 42 500 € / UTAF, retrouvant un niveau proche de celui observé en 2021 et 2022.



CRABFC

L'élevage bovin viande

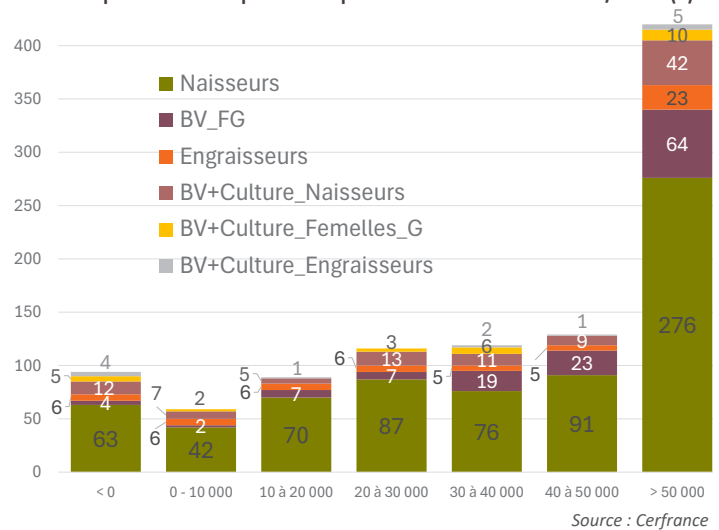


2025 : un tournant dans la répartition des revenus agricoles

La part des exploitations déficitaires (< 0 €) recule nettement, passant de 19 % en 2024 à 9 % en 2025. Parallèlement, la proportion d'exploitations situées entre 0 et 50 000 € diminue également pour atteindre 50 %, soit une baisse de 17 points par rapport à 2024. À l'inverse, la part des exploitations dégagant un revenu supérieur à 50 000 € progresse fortement pour atteindre 41 % en 2025 (+28 points), tous systèmes confondus et devient la classe de revenus la plus représentée. Ce décalage des effectifs vers les revenus les plus élevés est le signe d'une amélioration globale de la situation économique.

Nette progression des très bons résultats

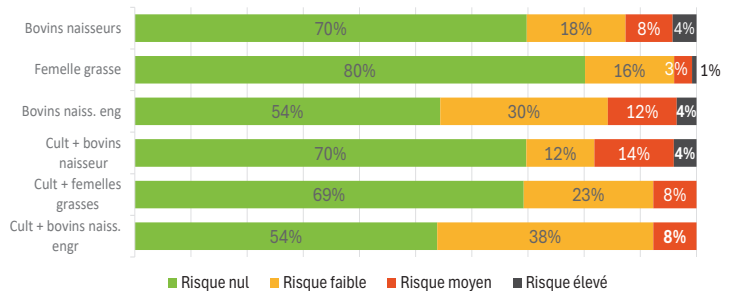
Répartition des exploitations par classe de résultat courant / UTAF (€)



Des exploitations globalement moins exposées au risque financier

En 2025, la situation financière apparaît globalement stable, avec une légère amélioration de la santé financière des exploitations. La part d'exploitations présentant un risque financier nul progresse dans la plupart des systèmes, atteignant des niveaux élevés. De plus, les situations de risque financier très élevé restent marginales. Comme les années précédentes, les systèmes associant cultures et élevage confirment leur solidité économique, en particulier lorsque l'engraissement est réalisé sur l'exploitation. Ces exploitations présentent majoritairement des situations de risque nul ou faible.

Niveau de risque financier des systèmes en bovins allaitants



Voir page 100 "Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles"

Tirer parti d'une année exceptionnelle

La gestion prudente, souvent qualifiée de « bon père de famille », largement répandue en élevage allaitant, permet à de nombreux exploitants de vivre une année exceptionnelle. Les niveaux de rentabilité élevés, conjugués à des situations financières globalement saines, dégagent aujourd'hui des marges de manœuvre significatives dans les exploitations. Ces marges peuvent servir à investir pour améliorer les conditions de travail, engager une désintensification de l'activité (réduction du nombre de vêlages, ajustement des effectifs), en réponse à la diminution de la main d'œuvre familiale liée aux départs en retraite. D'autres pistes peuvent aussi répondre aux besoins des exploitants (embauche...). Dans tous les cas, cette conjoncture favorable apporte un levier de souplesse et de résilience pour l'avenir.

ZOOM

**L'AIDE À L'ENGRAISSMENT :
PROMOUVOIR LA FINITION DES ANIMAUX SUR LE TERRITOIRE**

Exemple du GAEC VERSTRAETE – Romain Verstraete & Elise Malandre



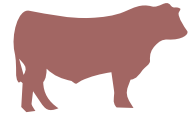
2 exploitants et
1 salarié



447 ha de SAU dont
181 ha dédiés à l'atelier
d'élevage (céréales, maïs
ensilage et herbe)



80 vêlages
en race Charolaise



Engraissement des
femelles issues de
l'exploitation et d'achats
(262 têtes en 2025)

Mise en place de l'engraissement

En 2020, après plusieurs années sèches et confronté à un parc de bâtiments vieillissants et peu fonctionnels, le GAEC doit repenser son système d'élevage. La tentation première est l'arrêt des bovins au profit des seules céréales.

Cependant, convaincus de l'intérêt de la polyculture-élevage, notamment pour la fertilité des sols, la diversification de l'assolement et la sécurisation des revenus, les associés décident de conserver l'atelier en le transformant en profondeur.

A partir de 2021, le nombre de vêlages est réduit et l'engraissement des vaches issues d'achat débute, en partenariat avec la coopérative FEDER. Ce projet s'accompagne de la construction d'une nouvelle stabulation et de silos, permettant l'amélioration des conditions de travail.



Valentine NAVÉREAU – CA 21



Valentine NAVÉREAU – CA 21

Les aides régionales : une opportunité de développement

A la mise en place du plan régional d'aide à l'engraissement, le GAEC dispose encore d'une marge de progression sur les volumes engraisés. Ce nouveau dispositif encourage les éleveurs à optimiser la productivité de l'atelier. Ils parviennent ainsi à engraisser une trentaine de vaches supplémentaires par an.

Avenir de l'engraissement sur la ferme

Dans la perspective de l'installation probable des enfants de Romain, les associés prévoient d'augmenter le nombre de vêlages et réfléchissent également à engraisser les mâles nés sur l'exploitation. La présence du programme régional de soutien financier fait partie des incitations pour choisir cette évolution.

